

Nous vivons un moment historique!

Le partager avec vous, Madame la Ministre, Monsieur le Défenseur des Droits, parrain de la promotion de l'EFB 2019, Mesdames et Messieurs les chefs de juridiction et hauts magistrats, Mme la Présidente du CNB, Mesdames et Messieurs les Bâtonniers, et vous tous, famille, amis et Confrères m'est infiniment précieux et honore tout notre Barreau.

Inauguration

Nous avons tenu de façon extrêmement symbolique à organiser cette cérémonie de passation du bâton à l'occasion de l'inauguration de notre maison des avocats.

Dans notre magnifique nouvelle maison sur le parvis et au pied du nouveau tribunal judiciaire de Paris.

Nous avons organisé et pensé cette maison avec nos prédécesseurs et nos successeurs dans l'intérêt de notre Barreau, pour faciliter le quotidien et l'exercice professionnel de nos Avocats.

Cette maison est le symbole de la continuité des bâtonniers qui nous ont précédés, et de notre Ordre :

- Le Bâtonnier Jean CASTELAIN a initié les discussions avec la Mairie de Paris et négocié l'emplacement de la Maison des Avocats ;
- Le Bâtonnier Christiane FERAL SCHUHL a choisi le projet de l'Architecte RENZO PIANO et créée la SCI MODA avec pour gérant Alexandre Moustardier MCO;
- Le Bâtonnier Pierre Olivier SUR a déposé la demande de permis de construire ; négocié et signé le contrat de construction et la vente en l'état de futur achèvement avec le Vice Bâtonnier Laurent Martinet ;
- Le Bâtonnier SICARD a obtenu le permis de construire ; signé la VEFA et la Convention de crédit avec la BNP, voté des travaux complémentaires

de sécurité, puis posé avec la Vice Bâtonnière Dominique ATTIAS la 1ère pierre ;

TOUS SONT ICI CE SOIR ! et nous sommes fiers de cette performance architecturale réalisée par Renzo PIANO, face au nouveau Tribunal.

Renzo PIANO a d'ailleurs reçu le BIM d'Argent pour cette prouesse !

Nul doute que DAUMIER l'aurait croqué !

La Maison des Avocats, de TOUS les avocats, est un lieu de travail, mais aussi de confraternité et de convivialité, nous y avons veillé avec le Bâtonnier COUSI et la Vice Bâtonnière RORET.

La Maison des Avocats rime avec esthétique, confort, travail, sérénité et bien-être.

Mesdames et Messieurs les Avocats, les Bâtonniers et Présidents de France et du Monde,

Mes Chères Consœurs, Mes Chers Confrères,

Nous voulons que cette Maison soit aussi LA VOTRE,

Le 2 mars prochain après l'expiration du délai de réserves, le déménagement se fera sous VOTRE houlette bienveillante, Monsieur le Bâtonnier Olivier COUSI et Madame la Vice Bâtonnière Nathalie RORET:

La moitié des salariés de notre Ordre intégrera cette nouvelle maison : la direction administrative et financière, la Carpa, la direction des services, le service économique et social, l'exercice, etc.

Monsieur le Bâtonnier Olivier COUSI et Madame la Vice Bâtonnière Nathalie RORET, vous aurez à gérer un Ordre désormais implanté sur deux sites puisque nos services de déontologie, la discipline, les services communication et international, la Bibliothèque, les toques pour les 30.000 avocats du barreau de Paris, et le cabinet du Bâtonnier restent - faute de place au nouveau tribunal et à la maison des avocats - sur l'île de la cité.

Vous devrez être à la fois ici... et là-bas.

« Qui a deux maisons perd la raison » soutient Eric Rohmer, dans ses « Comédies et Proverbes ».

Soyez rassurés : je sais qu'avec vous il se trompe !

Je fais toute confiance à l'organisation que vous mettrez en place avec tous les membres du cabinet du Bâtonnier pour gérer ces deux sites en parfaite harmonie.

Tout a été pensé dans cette maison d'une hauteur de 28 m :

- un local commercial en rez-de-chaussée de 200 m² qui accueillera un café-restauration rapide, afin de faciliter le quotidien de nos avocats ;
- 7.000 m² de bureaux,
 - comprenant un espace de service qui rassemblera la moitié des services de l'ordre, et les permanences,
 - mais encore des espaces de travail ouvert à tous les avocats, avec la Bibliotech, le business Center, des bureaux permettant de recevoir les justiciables en toute confidentialité.
- Tout cela sera de nature à garantir à la fois la convivialité et le travail.

La tâche que nous vous laissons, je le sais, n'est pas simple :

Le déménagement à venir constitue pour beaucoup une véritable révolution copernicienne.

Mais je connais le dévouement et les qualités de tous, nos salariés, nos 42 membres du conseil de l'ordre et nos anciens membres, nos avocats missionnés, ceux qui nous entourent, avec qui nous avons tout organisé jusqu'alors, qui s'investiront à vos côtés.

Qu'il me soit permis ici de remercier plus particulièrement Alexandre Moustardier gérant de la SCI MODA en charge de la Maison des Avocats depuis l'origine, Dominique Basdevant, Chantal Meininger Bothorel, Alexandra Perquin, Gabriel Benesty, et Antoine Chatain Membres du Conseil de l'Ordre et AMCO, mais aussi notre secrétaire général Olivier Lagrave, ainsi que Brice Le Renard et Matthieu Baccialone.

Vue de l'extérieur, notre Maison apparaît si proche du nouveau Tribunal qu'on imagine qu'une passerelle permettrait de passer sans encombre de l'une à l'autre.

Tout un symbole...

Cette maison va effectivement contribuer, j'en suis convaincue, à renforcer la cohésion entre Avocats et Magistrats, qui puisera sa source dans notre volonté commune d'y parvenir, dans l'esprit des Assises des relations Avocats, Magistrats, Greffiers et personnels de Justice, dont il va vous appartenir de mettre en œuvre avec nos chefs de juridiction les préconisations retenues et adoptées ensemble, afin de solutionner les difficultés rencontrées au nouveau Tribunal.

Mais ce n'est pas le seul dossier que nous vous laissons :

Je connais, Monsieur le Bâtonnier, votre passion comme moi et notre Ministre, pour l'attractivité de l'économie par le droit et l'international :

Nous avons créé le 18 février 2018, en présence de Madame la Ministre, avec Madame le premier président de la Cour d'appel de Paris et Monsieur le président du Tribunal de commerce de Paris les chambres commerciales internationales.

Je sais que vous en poursuivrez la promotion dans le monde entier, contribuant à renforcer la place de Paris - 1^{ère} place d'arbitrage - et de la France et offrir une alternative à la Hight Court de Londres - qui va perdre l'exécution de ses décisions dans les pays de l'union européenne - dans le contexte du Brexit désormais certain.

Un colloque est prêt, il vous appartient de trouver une date, que nous ne sommes pas parvenus à trouver avec la chancellerie en cette fin d'année.

Un séminaire a également été organisé à Singapour avec l'ambassade de France et les chambres commerciales de Singapour.

Il en est de même de la mise en œuvre de la structure d'exercice française internationale (French LLP) que nous avons décidé de créer et sur laquelle nous travaillons afin de rendre nos cabinets plus compétitifs et attractifs.

Vous aurez aussi de beaux congrès à réaliser à Paris :

En premier lieu, la Convention Nationale à Paris avec le CNB en octobre 2020 - une 1ère dont je suis fière ! - ; le congrès de la Fédération des Barreaux d'Europe en mai 2020, dont la Vice Bâtonnière Dominique Attias prendra la présidence ; ainsi que le Congrès de l'UIA en 2022, de l'IBA et je l'espère de la CIB.

12 conventions de coopérations judiciaires ont été signées et je sais là encore que vous poursuivrez.

Numérique

Je connais aussi votre attachement et votre ambition pour notre barreau dans le domaine du numérique.

Nous avons tenu un Conseil de l'ordre à la station F et .

A l'Efb le Lab, inauguré par Madame la Ministre, fonctionne remarquablement dans le cadre de la formation initiale grâce au Directeur de l'Ecole Pierre Berlioz et Hercule, nous n'avons pas eu le temps de le dupliquer en formation continue, prochaine étape à franchir.

De même, notre incubateur du Barreau de Paris grâce à nos jeunes passionnés connaît un immense succès comme l'a encore démontré la nuit des legalTechs et je sais votre désir d'organiser une grande journée du numérique autour de leurs projets.

L'Efb a été réformée et ses comptes remis en ordre avec l'aide d'Aliénor Kamara Cavarroc, de son directeur Pierre Berlioz, de mes coprésidents délégués Emmanuelle Hoffman et Laurent Martinet, Maxime Eppler et Marianne Lagrue et tous les autres membres du CA avec tous les membres du personnel.

Egalité et Disciplinares : tolérance zéro grande cause de notre Bâtonnat

Il vous appartiendra de poursuivre la « tolérance zéro » pour nos Avocats, qui se doivent d'être exemplaires et dont la force réside dans le strict respect de

notre déontologie, de notre indépendance, de notre confraternité et de notre secret professionnel.

Toutes les formes de harcèlement n'ont pas leur place dans notre Barreau : je les ai combattues et, je le sais, vous continuerez.

Nous savons que vous aurez aussi à cœur de poursuivre la réduction des inégalités et la lutte contre la non-discrimination déjà engagées avec à nos côtés le défenseur des droits. De même, que notre lutte contre les violences faites aux femmes aux côtés des ministres Marlène Schiappa et Nicole Belloubet.

Quotidien de nos avocats

Après l'obtention de la carte mobile pro, les chantiers en cours d'achèvement sont nombreux :

- la contractualisation pour la halte-garderie afin de faciliter le quotidien de nos avocats,
- L'instauration de marraines et parrains pour nos jeunes Avocats qui prêtent serment, afin de les accompagner dans l'évolution de leur vie professionnelle ;

Avec tous nos MCO, nous avons commencé à réconcilier notre barreau avec son Ordre et je sais que vous poursuivrez notamment en développant encore, la transparence et la réduction des dépenses.

Qu'il me soit donné l'occasion de remercier tout le travail de la commission des finances, de son Président Paul-Albert Iweins et son trésorier Antoine CHATAIN, ainsi que nos secrétaires généraux de la CARPA et de l'Ordre, Jean Charles Krebs et Olivier Lagrave, sans oublier bien sûr, notre « cost killeuse », « Madame Transparence » : Françoise Hecquet.

Fière d'avoir pu appliquer avec eux et grâce à eux - 10 % historique de baisse de cotisations pour tous les avocats du barreau ; des recrutements en toute transparence de nos avocats missionnés et la réalisation de la Soirée solidarité de notre Barreau.

Unité de la profession : parler d'une seule voix avec le CNB et la Conférence des Bâtonniers

Je sais que vous poursuivrez tous deux, avec la présidente du CNB Christiane Feral Schulh et la nouvelle Présidente de la Conférence des Bâtonniers, Hélène Fontaine, l'unité que nous avons tous les trois souhaitée et construite avec Jérôme Gavaudan, pendant deux années.

Unité tant voulue par nos avocats et qui est une force pour notre profession.

Nous y sommes parvenus pendant deux ans, c'est une fierté pour notre barreau qui ne veut plus de cacophonies.

Monsieur le Bâtonnier, Cher Olivier,

Cette année passée ensemble a été un réel plaisir, nous nous sommes découverts - totalement en accord sur tous les sujets : déontologie, discipline, entraide, exercice, international, ambitions pour notre Barreau.

Vous êtes un marin qui saura mener à bon port notre vaisseau qui, tel un paquebot, nécessite de déployer une énergie considérable pour tenir le cap et le faire voguer vers de nouvelles horizons, en adoptant si nécessaire de nouveaux caps, comme pour l'Avocat en entreprise auquel je vous suis attaché.

« Tradition et Modernité » aimez-vous répéter.

Je n'ai aucune inquiétude car je sais que vous saurez traverser les tempêtes inévitables dans la vie d'un barreau : notamment notre ferme opposition à la réforme des retraites..., la défense de notre régime autonome, de notre secret professionnel et de nos principes ; mais aussi les difficultés engendrées par l'entrée en vigueur des décrets d'application en matière de procédure civile et pénale.

Vous êtes un capitaine de navire dont les qualités primordiales sont la volonté, le travail, la ténacité, la résistance et l'engagement, alliés au sens de la camaraderie et à l'appui de l'équipage.

Etre capitaine, comme être Bâtonnier, c'est mener une communauté humaine avec qui l'on surmonte les adversités, avec qui l'on partage des valeurs de vie, le dépassement de soi, le sens des responsabilités, la découverte de nouveaux horizons... pour notre Barreau, notre Profession dont il faut assurer la cohésion et l'unité.

Vous y parviendrez d'autant que je sais que vous avez, Monsieur le Bâtonnier, chevillés au corps, avec votre épouse Anne, le sens du devoir et les valeurs de solidarité, d'entraide et de partage.

Je suis particulièrement heureuse de vous transmettre le bâton.

Madame la Vice Bâtonnière, Chère Nathalie, le Vice Bâtonnier vous a rendu l'hommage que vous méritez.

Nous avons déjà partagé ensemble trois années de bonheur au bureau du CNB et je connais vos qualités et votre engagement total dans ce nouveau mandat de Vice-Bâtonnière, avec le soutien du professeur Didier Rebut.

Je suis particulièrement heureuse de vous transmettre avec le Vice Batonnier Basile Ader, à vous et Olivier Cousi le bâton.

Je vais, pour ma part, me consacrer à la présidence du Comité de Liaison des Institutions Ordinales (CLIO) pour lesquels les sujets et le travail communs à nos Ordres ne manquent pas, contribuer à la préparation de la Convention Nationale et soutenir au Conseil nos nouveaux Bâtonnier et Vice Bâtonnière.

...

Je vous en ai fait la confidence dans mon discours de rentrée... et je veux vous le redire :

Rien n'est plus beau que le mandat de Bâtonnier de Paris !

J'ai vécu, avec bien des charges, des moments forts, mais aussi des moments intenses et gratifiants au service de notre Barreau dont je remercie notre Barreau et que je vous souhaite de vivre.

En deux années d'exercice, je n'ai, pas un seul jour, pas une seule heure, ressenti la moindre fatigue ou lassitude à l'exercer.

J'ai œuvré, bataillé toujours, convaincu parfois, travaillé sans relâche pour cette profession que j'aime profondément.

Œuvré à la réconciliation du Barreau avec son Ordre.

C'est maintenant votre tour, Olivier et Nathalie, et je sais que vous allez y mettre autant de passion et de détermination.

Enfin je ne peux terminer sans de profonds et chaleureux Remerciements :

MERCI au Vice Bâtonnier Basile Ader, mon incroyable binôme. Je n'aurais rêvé mieux ! Défenseur indéfectible des droits de l'Homme et des libertés qui y a travaillé sans relâche, de même qu'à la défense pénale.

BASILE ! dont les compétences, les qualités et les valeurs, m'ont été si précieuses. Unis par notre complémentarité et notre complicité.

Je tenais à lui rendre un hommage appuyé, saluer son travail, son investissement rappelé par la Vice Bâtonnière Nathalie Roret et aussi ses passions : notamment pour le sport et la culture, avec une pensée émue pour le Bâtonnier Henri Ader et Patchik, et merci aussi à Sophie et aux filles.

MERCI à tous nos MCO qui se sont investis bénévolement à nos côtés et nous ont permis de réaliser l'intégralité de notre programme et même encore bien davantage... Mesdames les secrétaires du Conseil et nos secrétaires de commission, à tous un immense MERCI.

MERCI Mesdames et Messieurs les Bâtonniers et Vice Bâtonniers, toujours d'excellents conseils et là lorsqu'il le fallait pour nous soutenir. Une mention particulière à notre Bâtonnier Doyen SUR, le Bâtonnier SICARD qui a assuré la Formation Administrative et à notre Président de la Commission des Finances le Bâtonnier IWEINS.

MERCI à nos Avocats missionnés et tous les membres du personnel de l'Ordre sans qui également RIEN N'AURAIT ETE POSSIBLE et qui sont absolument exceptionnels. Avec une mention particulière à mes deux secrétaires généraux Olivier Lagrave et Jean Charles Krebs et à tous les membres du cabinet du Bâtonnier qui m'ont permis de faire tout ce que j'ai fait.

MERCI à nos élus au CNB, à sa présidente et au Président de la Conférence des Bâtonniers qui nous ont permis l'unité.

Je souhaite également remercier chaleureusement ici Monsieur 1^{er} Président Hayat ; Monsieur le Procureur général, François Molins ; Monsieur le Président du Tribunal judiciaire Stéphane Noël ; Monsieur le Procureur de la République Rémy Heitz ; Madame et Monsieur le Procureur National Financier Eliane Houlette et Jean François Bohnert ; Monsieur le Procureur Antiterroriste Jean François Ricard et bien sûr Monsieur et Madame le 1^{er} Président de la Cour de cassation Louvel et Arens.

Ils nous ont CHACUN apporté un soutien inestimable.

MERCI à tous ceux avec qui nous avons travaillé : avec notre ministre Nicole Belloubet, mais aussi dans les autres ministères, nos parlementaires, nos chefs de juridiction, à la mairie de Paris Madame la Maire de Paris, Anne Hidalgo, et à la Région et sa présidente Valérie Pécresse, à l'International, journalistes (merci à la communication), Syndicats et Associations.

MERCI enfin et surtout,

Aux Avocats de notre Barreau que j'aime tant et qui nous ont fait le plus beau cadeau qu'ils pouvaient nous faire en nous élisant au Conseil de l'Ordre à la majorité absolue au 1^{er} Tour.

MERCI enfin au Bâtonnier Olivier COUSI - 221eme Bâtonnier de Paris - et à la Vice Bâtonnière Nathalie RORET pour cette année particulièrement harmonieuse et constructive passée ensemble !

Mes vœux les plus sincères les accompagnent au moment où, symboliquement, le bâton leur est transmis.

Permettez-moi juste d'émettre un dernier souhait : que nous n'attendions pas trop d'années pour qu'une autre femme soit élue à nouveau Bâtonnier de Paris...

Un dernier mot à ma Famille, ma Tribu et surtout à mes associés et aux collaborateurs de mon cabinet : MERCI pour votre soutien indéfectible, SANS VOUS RIEN N'AURAIT ETE POSSIBLE,

Votre Amitié et votre Amour m'ont porté!

« Je viens de mon cabinet et j'y retourne » disait le Bâtonnier Christol.

Vous m'avez souvent manqué et bien, je vous le dis : JE REVIENS !

Au même titre que notre Barreau, notre métier de la défense, sont tous deux pour moi : UNE PASSION !